



L'opération programmée d'amélioration de l'habitat Cœur de Tarentaise: des aides pour rénover son habitat !

La CCCT (Communauté de Communes Cœur Tarentaise) lance une Opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH), en partenariat avec l'agence nationale de l'habitat (Anah) et l'Etat pour une durée de 3 ans 2016- juillet 2019.

Cette OPAH concerne les logements anciens de plus de 15 ans, en résidence principale, et a pour objectif d'améliorer la performance énergétique du logement, d'adapter l'habitat au vieillissement ou au handicap des occupants, de remettre sur le marché locatif des logements vacants tout en produisant des logements à loyer encadré. Attention : les travaux ne doivent pas avoir commencé !

Les revenus du demandeur sont plafonnés, bien entendu (sauf pour les propriétaires bailleurs). En compensation, des aides financières très intéressantes peuvent être accordées aux propriétaires, pour autant que le dossier présenté soit éligible au dispositif. La CCCT a retenu le bureau d'études URBANiS pour assurer la mission d'animation de cette opération, le conseil technique (visite sur place, préconisations de travaux), la constitution du dossier et l'accompagnement, auprès des ménages qui envisagent de réaliser des travaux. Cette prestation est entièrement gratuite pour les propriétaires privés.

Pour joindre URBANiS :

- par téléphone : 04 79 33 21 26 – Du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le vendredi de 9h à 12h
- par mail : chambery@urbanis.fr
- en permanence : les derniers vendredis de chaque mois, de 10h à 12h, à la Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers